

École nationale supérieure d'architecture Versailles



Étudier l'architecture JPO/Salons 2022.2023

Sommaire

04. Offre de formation

08. Admission en 1ère année

09. Organisation pédagogique - L1/L2/L3

12. Des lieux pour travailler

14. La Maréchalerie - centre d'art contemporain

15. Participer à la vie associative

16. Aides sociales et logement

17. Santé

18. Scolarité et handicap

20. Prévention des discriminations, des violences et harcèlements sexuels et sexistes

21. Infos pratiques

22. Plans

24. Accès

Bienvenue

Pluridisciplinaires, exigeantes, stimulantes, les études d'architecture placent la pédagogie par le projet au cœur de l'enseignement.

Elles préparent les futur.es architectes à affronter les questions les plus actuelles : la métropolisation, l'urbanisation à l'échelle planétaire, les transitions écologiques, énergétiques et numériques, l'évolution des modes de production, de travail et d'habiter, la raréfaction des ressources naturelles, l'afflux de nouvelles populations et la crise du logement... Aucun sujet de société n'échappe à l'architecture.

Les enseignements développés au sein de l'ÉNSA Versailles visent à former des architectes capables de relever de nouveaux défis, d'apporter des réponses nouvelles et créatives à ces problématiques, de devenir des acteurs et des actrices conscient.es du rôle qu'ils et elles devront jouer pour améliorer notre cadre de vie et l'adapter aux changements à venir.

Offre de formation

Les modules de formation s'articulent autour de 7 champs disciplinaires :

. Projet architectural et urbain
. Histoire de l'architecture et de la ville
. Sciences et techniques pour l'architecture
. Expression plastique
. Histoire et théorie de l'art
. Représentation de l'architecture
. Sciences humaines et sociales
. Villes et territoire

Formation initiale

- Diplôme d'études en architecture (Bac+3 valant grade de licence)
- Diplôme d'État d'architecte (Bac+5 valant grade de master)

Une licence sous forme de tronc commun

La licence est à la fois le temps de l'acquisition d'une culture architecturale large et des processus de conception. L'étudiant.e en licence doit ainsi valider successivement six projets longs qui le conduisent à concevoir dans différents contextes, à différentes échelles, pour répondre à des usages d'une complexité grandissante. Pendant ce parcours « imposé », il rencontre un grand nombre d'enseignant.es qui développent des approches et des sensibilités différentes et complémentaires.

Un master à la carte

En master, les étudiant.es de 4e et 5e années réuni.es pour le projet architectural et urbain, élisent trois projets parmi une vingtaine de propositions dont beaucoup se situent à l'étranger. Cette fois, c'est l'étudiant.e qui choisit son enseignant.e et son sujet par affinité. L'étudiant.e de master rejoint également un groupe de mémoire en fonction de son goût pour telle ou telle discipline. Cela donne lieu à des productions d'une grande richesse qui relèvent des arts visuels ou plastiques (photo, vidéo, sculpture...), qui abordent des questions structurelles complexes, ou qui s'épanouissent dans des formes plus académiques (mémoires écrits).

Enfin, à Versailles, le choix du sujet de projet de fin d'étude (PFE), qui permet d'obtenir le diplôme d'État d'architecte, relève du seul choix de l'étudiant!

Formations spécialisées

1 ^{ère} année pluridisciplinaire	APA Arts, paysage, architecture Organisée avec l'École nationale supérieure d'arts Paris-Cergy et l'École nationale supérieure de paysage, ce parcours propose aux bacheliers de se former aux fondamentaux des 3 disciplines (paysage, architecture et art) et de construire leur projet d'orientation. Pour candidater à cette formation, vous devez postuler via Parcoursup auprès de l'école nationale supérieure de paysage de Versailles (ENSP). C'est un vœu distinct de votre vœu à l'ÉNSA Versailles. Vous pouvez postuler aux 2 formations : APA à l'ENSP et Architecture à l'ÉNSA Versailles.
Master alternance	Ce dispositif permet aux étudiant.es de poursuivre leurs études tout en travaillant en agence, en entreprise ou dans une administration publique. Cette formation est proposée en priorité aux étudiant.es de l'École actuellement en L3.
Masters spécialisés	Master 2 JHPP Parcours « Jardins historiques, patrimoine et paysage » Mention Territoires: Cultures, Patrimoine, Développement avec CY Cergy Paris Université. Master 2 AST Parcours recherche « Architecture et ses territoires » Mention Histoire avec l'Université de Paris-Saclay (Graduate School
	SHS).
Doubles cursus	Double master « architecte-manager » Permet d'obtenir en 5 ans le diplôme d'État d'architecte et le diplôme de l'ESSEC Grande École. Double master « Ingénieur·e Génie Civil - Architecte» Permet d'obtenir en 6 ans le diplôme d'État d'architecte et le diplôme d'ingénieur en génie civil de CYTech. L'admission à cette formation pour les élèves de terminale générale se fait via le concours GalaxYBac sur Parcoursup

	https://concours-galaxy.fr/galaxybac. C'est un vœu distinct de votre vœu à l'ÉNSA Versailles. Vous pouvez postuler aux 2 formations Archi-Ingé et Architecture à l'ÉNSA Versailles.
Double master Internationnal	«Ecological Urbanism» Permet d'obtenir le double diplôme intitulé « Ecological Urbanism», valant grade de master d'architecture en France et le diplôme d'urbanisme de l'Université de Tongji en Chine.
Formations post-master	HMONP Habilitation à la maîtrise d'œuvre en nom propre DPEA TEC XX Transformation écologique des constructions du XX° siècle
Formations continues	FPD Formation professionnelle diplômante ouverte aux professionnel.les ayant acquis une expérience professionnelle dans le domaine de l'architecture, de la construction ou de l'aménagement d'espace. AUE Préparation au concours d'Architecte Urbaniste de l'État

Recherche

Le Laboratoire de recherche de l'École nationale supérieure d'architecture de Versailles regroupe l'ensemble des enseignant.es impliqué.es dans la recherche et des chercheur.es de l'ÉNSA Versailles dans une unité de recherche unique, pluridisciplinaire, et conçue dans un esprit d'ouverture et de rassemblement.

Ses doctorant.es sont inscrit.es dans l'une des 2 écoles doctorales auxquelles le LéaV est rattaché:

- L'école doctorale SHS (Université de Paris-Saclay) accueille des doctorant. es en Architecture.
- L'école doctorale Humanités, Création et Patrimoine (CY Cergy Paris Université) accueille des doctorant.es en Architecture par le projet.

Le Centre de documentation du LéaV: consultation des ressources sur rendez-vous à l'adresse: leav@versailles.archi.fr

Mobilité Internationale

Grâce à ses nombreux partenariats (une quarantaine actuellement), notre école propose un vaste panel de destinations étrangères pour partir en mobilité ou participer à des workshops internationaux.

Parmi les plus remarquables, ceux conclus avec le Centre d'architecture et d'urbanisme (CAUP) de l'université de Tongji à Shanghai pour le délivrance d'un Double master d'architecture et d'urbanisme intitulé Ecological urbanism; des accords de mobilité avec l'Illinois institut of Technology (IIT) à Chicago, l'Instituto universitario di Architettura di Venezia (IUAV) à Venise, l'université de Brasilia, Universités de Waseda à Tokyo et l'école de Mendrisio en Suisse.

Plus généralement, tout.e étudiant.e de Master a la possibilité de :

- partir étudier un ou deux semestres à l'étranger au sein d'un de nos établissements partenaires (actuellement: 96 places offertes à la mobilité internationale*)
- partir quinze jours à l'étranger dans le cadre d'un atelier de projet (P45)
- d'effectuer un stage de mise en situation professionnelle à l'étranger
- voire de cumuler ces trois possibilités.

L'école propose des aides financières pour les mobilités internationales (bourse Erasmus+, aides du Conseil régional d'IDF et du ministère de la Culture) et pour les voyages d'étude dans le cadre des workshops internationaux (P45).

Les personnes en situation de handicap peuvent bénéficier d'une bourse Erasmus+ complémentaire: http://www.versailles.archi.fr/pdf_actu/ Programme_Erasmus_etudiants_situation_handicap.pdf

Dépôt de candidature mobilités internationales : courant décembre

Sélection devant le jury : fin janvier- début février

Contact

01 39 07 40 65- 01 39 07 40 81 <u>international@versailles.archi.fr</u> Lieu: E264-E266, Petite écurie: niveau 2

^{*}Pour plus d'information, notamment sur les destinations proposées et la procédure pour candidater: consulter le *Guide des échanges internationaux* sur eforge.

Admission en 1ère année

Les dates et les conditions de la campagne d'admission sont en ligne sur notre site http://www.versailles.archi.fr/nous rejoindre/admission

Candidature

Du 18 janvier au 9 mars 2023

 Inscription et formulation des voeux par les candidat.es sur la plateforme
 Parcoursup.

Jusqu'au 6 avril 2023

Présentation du projet de formation motivé ;

- Les candidat.es doivent s'acquitter d'un droit de traitement de leur dossier, non remboursable, de 37 € (les candidat.es boursier.es en sont exonéré.es sur présentation d'un justificatif);
- Confirmation des voeux.

Admissibilité

750 candidat.es sont sélectionné.es après évaluation par les enseignant.es de leurs résultats scolaires et projet de motivation.

Admission sur entretien

Lors d'un entretien de 15 minutes à distance, le **samedi 13 mai 2023**, un jury pluridisciplinaire, composé d'enseignant.es, évalue la capacité et la motivation du candidat.e à intégrer l'ÉNSA Versailles.

Les candidat.es résidant hors de France métropolitaine pourront effectuer l'entretien à distance, les modalités techniques leur seront alors précisées.

Inscriptions courant juillet

Les candidat.es admis.es par l'ÉNSA Versailles et reçus au baccalauréat (ou diplôme équivalent) s'inscriront définitivement à la date et selon les modalités communiquées par l'école.

Pour tout renseignement: <u>inscription@versailles.archi.fr</u> Contact: François Grelley - t. 01. 39. 07. 40. 17

Organisation pédagogique

Licence 1

1er semestre

2^d semestre

Unités d'enseignement de projet Projet Long P11 - 12 ECTS

- Projet P11 Alice Grégoire
- Théorie A11- Alice Grégoire
- Dessin d'architecture R11a *Peter O'Brien*
- Workshop Représentation R11b *Peter O'Brien*

Studio SP11 - 4 ECTS

• Cardboard Building - Claire Petetin

Unités d'enseignement des disciplines associées

Pensée technique - T11 - 4 ECTS Stéphane Berthier & Xavier Tiret

- T11a Enjeux de la construction TD - Xavier Tiret CM - Stéphane Berthier, Xavier Tiret
- T11b Géométrie Clément Duroselle

Culture artistique - E11 - 4 ECTS

- E11a Histoire de l'art *Stéphane Sautour*
- E11b Arts plastiques Modules 1 & 2 Jérôme Boutterin & Claire Chevrier; Dessin - intensif - Jérôme Boutterin

Histoire et Sciences Humaines - SH11 - 6 ECTS

- S11a Introduction à l'anthropologie urbaine *Sophie Brones*
- S11b Langues
- H11 Histoire Annalisa Viati

Unités d'enseignement de projet Projet Long - P12 - 12 ECTS

- Visible, Invisible P12 Guillaume Ramillien
- Théorie A12 Guillaume Ramillien
- Dessin de l'architecture R12 *Peter* O'Brien

Studio SP12 - 4 ECTS

• Gonflables - Martial Marquet

Unités d'enseignement des disciplines associées

Pensée technique - T12 - 5 ECTS Xavier Tiret

- T12a Géométrie Clément Duroselle
- T12b Eléments de la construction - *Xavier Tiret (CM & TD)*
- T12c Stage ouvrier

Culture artistique - E12 - 3 ECTS

- E12a Histoire de l'art *Stéphane Sautour*
- E12b Arts plastiques Modules 3 & 4
 Jérôme Boutterin

Histoire et Sciences Humaines - SH12 - 6 ECTS

- S12a Philosophie générale *Jeremy Lecomte*
- S12b Langues
- H12 Histoire Roula Matar

Licence 2

1er semestre

Unités d'enseignement de projet Projet Long P21 - 14 ECTS

- Les maison mondes P21 Raphaëlle Hondelatte, Reza Azard
- Théorie et analyse A21- Frank Rambert
- Géométrie R21a Clément Duroselle
- Représentation R21b Gabriele Pierluisi Studio SP21 - 3 ECTS
- Workshop Maisons remarquables
 - Raphaëlle Hondelatte, Reza Azard

Unités d'enseignement des disciplines associées

Pensée technique - T21 - 3 ECTS

Rémi Souleau, Nicolas Didier

- T21a Analyse des structures
- T21b Enveloppes
- T21c Projet constructif

Culture artistique - E21 - 3 ECTS

- E21a Arts plastiques Modules 1 & 2
 - Claire Chevrier
- E11b Histoire de l'art Luc Régis

Histoire et Sciences Humaines - SH21 - 7 ECTS

- S21a Anthropologie des espaces domestiques *Martin Minost*
- S21b Métiers de l'architecture/droit
 - Anne Busseri
- H21 Histoire Eliza Culéa
- LV Langues David Higgins

2^d semestre

Unités d'enseignement de projet Projet Long - P22 - 13 ECTS

- Lecture de la ville P22 Djamel Klouche
- Théorie et analyse A22 Anne-Sophie Bruel
- Représentation R22 *Gabriele Pierluisi* Studio SP22 - 4 ECTS
- SP22a La densité dans la métropole
 - Djamel Klouche
- SP22b Workshop Box semaine intensive - David Leclerc
- SP22c Langues David Higgins

Unités d'enseignement des disciplines associées

Pensée technique - T22 - 4 ECTS

Rémi Souleau

- T22a Analyse des structures
- T22b Enveloppes
- SP22c Projet constructif

Culture artistique - E22 - 2 ECTS

- E22 Arts plastiques Modules 3 & 4
 - Claire Chevrier

Histoire et Sciences Humaines - SH22

- 8 ECTS
- S22a Conférence métiers et emplois de l'architecture *Cristine Leconte*
- S22b Stage 1^{ère} pratique *Enseignant.es* P21/P22
- H22a Histoire Sophie Fradier
- SH22b Philosophie contemporaine
 Jeremy Lecomte

Licence 3

1er semestre

Unités d'enseignement de projet Projet Long P31 - 16 ECTS

- Problématiques et projets : conception d'un équipement public de proximité
 - P31 Jean-Patrice Calori
- Théorie et analyse Frank Rambert
- Représentation R31 Gabriele Pierluisi
- Ambiance, approches technique et structure - Klaas de Rycke

Studio SP31 - 3 ECTS

• Studio son et architecture - Gilles Paté

Unités d'enseignement des disciplines associées

Disciplines associées - DA31 - 11 ECTS

- E31 TD au choix
- Image fixe-Image en mouvement
- Claire Chevrier
 - Du lieu au territoire Gilles Paté
 - Sculpture et architecture Luc Régis
- S31a TD au choix
- Leçons de cinéma Vincent Jacques
- La condition urbaine dans la littérature
- Eric Chauvier
- L'espace de la photographie *Maud* Santini
- S31b Droit de l'urbanisme *Cédric Jobelot*
- H31 TD au choix
- Cultures architecturales : une approche matérielle - *Gwenaël Delhumeau*
- Histoire des espaces intérieurs au XX° siècle *Béatrice Grondin*
- Patrimoine contemporain entre matérialités, mémoire et crise climatique
- Paola Scaramuzza, Eliza Culéa
- LV Langues David Higgins

2^d semestre

Unités d'enseignement de projet Projet Long - P32 - 19 ECTS

- Logements : offre et complexité P32
 - Emeric Lambert
- Théorie et analyse A32 *Emeric Lambert*
- Workshop représentation ou Parcours personnel R32/PP *Gabriele Pierluisi*
- Workshop & technique et structure
- T32 Klaas de Rycke

Unités d'enseignement des disciplines associées

Rapport d'études - RE - 11 ECTS

E32 - TD au choix

- Image fixe-Image en mouvement
- Claire Chevrier
 - Du lieu au territoire Gilles Paté
 - Sculpture et architecture Luc Régis
- S32 TD au choix
- Leçons de cinéma Vincent Jacques
- La condition urbaine dans la littérature
- Eric Chauvier
 - L'espace de la photographie *Maud* Santini
- H32 TD au choix
- Cultures architecturales : une approche matérielle - *Gwenaël Delhumeau*
- Appropriation et perception des espaces intérieurs au XX°-XXI° - Béatrice Grondin
- Patrimoine contemporain entre matérialités, mémoire et crise climatique
- $2^{\grave{\mathsf{e}}\mathsf{me}}$ partie : narration et modification
- Paola Scaramuzza, Eliza Culéa
- Rapport d'études RE Gwenaël Delhumeau
- LV Langues David Higgins

Des lieux pour travailler

Médiathèque

La Médiathèque met à disposition des ressources documentaires dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme, de la construction, de l'art, des jardins et des sciences humaines. Elle donne aussi accès à plusieurs ressources numériques (livres électroniques, revues, articles, bases bibliographiques...). Elle organise des présentations de ses collections et des démonstrations de son catalogue ArchiRès et de ses ressources numériques sur e-forge. L'année est ponctuée de Rencontres autour d'un Livre ou d'un Film.

Fonds documentaire

- Environ 23 000 ouvrages
- 300 titres périodiques dont 100 abonnements actuels,
- 2120 mémoires,
- 2800 PFE et TPFE
- 800 DVD.

Cartothèque

- Environ 4 000 cartes, plans et photographies aériennes.
- Un accès gratuit aux données de l'IGN et aux services du géoportail (contact: 01 39 07 40 08).
- Une base de données documentaires Accessible depuis le portail « ArchiRès » www.archires.archi.fr

Recherche et prêt

Recherche

Accès au catalogue de recherche commun aux bibliothèques des écoles nationales supérieures d'architecture ArchiRès (www.archires.archi.fr) sur lequel il est important de vous inscrire pour accès aux ressources numériques de la médiathèque et prolonger la durée de vos prêts

Prêt

Uniquement sur présentation de la carte d'étudiant

- 4 ouvrages > 15 jours
- 2 DVD > 3 jours

Possibilité de réserver des ouvrages à partir du mois de novembre 2022.

Accès aux ressources numériques (ebooks, revues numériques, plateformes VOD) depuis Eforge, site «médiathèque»

Horaires d'ouverture

En raison des travaux, de septembre à octobre, mise en place d'un click and collect A partir de novembre 2022:

Lundi, mardi et jeudi: 9h30-18h30

Mercredi: 13h - 18h Vendredi: 9h30 - 17h

Contact 01 39 07 40 02

mediatheque@versailles.archi.fr Lieu: E218, Petite écurie: niveau 2

FabLab

Espace outillé et conçu pour accueillir différentes activités manuelles et de prototypages dans des zones allouées. C'est un lieu de partage du savoir et des pratiques.

Il est divisé en 5 espaces communs:

- Plateau: Espace d'accueil
- Numérique: Découpeuses laser, impression 3D, électronique
- Bois: Outils stationnaires et électroportatifs
- Établis
- Fraisage: Fraiseuse numérique

Horaires d'ouverture

Lundi au vendredi : 9h00-12h00 / 13h00-18h00

Contact 01 39 07 40 01

baptiste.ceriez@versailles.archi.fr Lieu: Maréchalerie cour nord RDC.

Salles informatiques

Des salles de cours et un libre-service informatique équipés de PC.

Impression

Impression du A4 au A0 (couleur et N/B), scanners A4 et A3, graveurs de CD et DVD, lecteurs de dvd sur tous les PC et lecteurs multicartes. Pour imprimer, les étudiants utilisent leur carte d'étudiant. Deux bornes sont à leur disposition pour le rechargement de leur carte (dans le hall de l'administration et en bas de l'escalier principal de la Forge).

Logiciels

Utilisation des logiciels spécialisés (Auto-cad, Archicad, Archiwizard, Arcview, Rhino, Revit...).

Photos numériques

Possibilité de transférer ses photos numériques sur son compte grâce aux lecteurs multicartes qui lisent 6 formats.

Contact 01 39 07 40 56

informatique@versailles.archi.fr Lieu: Maréchalerie cour sud RDC.

La Maréchalerie centre d'art contemporain

Un espace d'expérimention par l'œuvre

Centre d'art contemporain de l'ÉNSA Versailles, La Maréchalerie participe à la dimension expérimentale et prospective de l'établissement d'enseignement supérieur et offre au public extérieur à l'école une sensibilisation aux enjeux de la création artistique contemporaine par une proximité avec l'œuvre.

Chaque année, trois artistes sont successivement invités à engager une réflexion personnelle sur le contexte territorial et spatial du centre d'art. La recherche conçue par l'artiste donne lieu à une exposition monographique produite in situ, une édition conçue comme document d'artiste, et un programme d'actions pédagogiques et de médiation, - visites, ateliers et rencontres -, qui favorise un débat ouvert entre les artistes, les acteur.rices de l'école et les visiteur.ses désireu.ses de se familiariser aux arts visuels.

Des actions dédiées favorisent l'expérience sensible des étudiant.es de l'ÉNSA Versailles, par la programmation de workshops conduits par les équipes pédagogiques et les artistes invité.es, et par les médiations d'exposition, visites et ateliers, réalisées par des étudiant.esmoniteur.rices. La Maréchalerie est membre du réseau TRAM.

Ouverture au public des expositions du mardi au vendredi de 14:00 à 18:00 samedi et dimanche de 14:00 à 19:00 et sur rendez-vous Fermeture les lundis et jours fériés Entrée par la cour de l'école. Accès public: place des Manèges

Plus de détails : http://lamarechalerie.versailles.archi.fr

Contacts

Valérie Knochel Abecassis, directrice Sophie Peltier, chargée de production Clara de Masfrand, chargée des publics lamarechalerie@versailles.archi.fr

Participer à la vie associative

Archiabroad archiabroad@gmail.com

Accueille et intégre tous les étudiants non français venant étudier à Versailles.

Archibooké archibooke@gmail.com

Réalise et diffuse le « yearbook étudiant » de l'école, sous la direction d'un enseignant de l'ÉNSA Versailles.

Archivoile

Association de voile participant à de nombreuses régates étudiantes.

Adn⁺ adn.plus.ensav@gmail.com

Offre aux étudiant.es la possibilité de concevoir des prototypes de design et de les diffuser.

Badas <u>badasensav@gmail.com</u> Association sportive.

Bde <u>bde.ensav@gmail.com-</u> coope.ensav@outlook.fr

Organise des activités culturelles et sportives tout au long de l'année.

La coopérative propose aux membres de l'association la vente à prix modérés de fournitures et de matériels techniques et notamment un kit étudiant.

Green pousse

greenpousse.ensav@gmail.com Association écologique, durable et responsable.

K'fet

Espace de restauration (boisssons et encas) et lieu de rencontre entre étudiant.es.

L'arsénik larsenik.ensav@gmail.com
Atelier théâtre.

La boite noire

Nouvelle association proposant des projections cinématographiques ainsi que des rencontres autour du monde l'art et du cinéma.

La grande mousse

grande.mousse.fanfare@gmail.com « Centrale des fanfares », elle organise les principaux évènements étudiants.

Objectifoto

assobjectifoto@gmail.com Association de photographie, gère l'atelier photo de l'école.

Sons of 41 sons.of.41@outlook.fr

Participe au rallye 4l trophy, raid humanitaire destiné aux étudiant.es, qui associe cause humanitaire, aventure et découverte.

Aides sociales et logement

Assistante sociale du Crous	Maison des étudiants, 1 allée de l'astronomie, 78280 Guyancourt RDV au 01 69 15 70 64 (secrétariat Université Orsay). mail: service-social.paris-saclay@crous.versailles.fr
Crous	Antenne de Versailles Bourses sur critères sociaux, aides au mérite, aide à la mobilité internationale Horaires d'ouverture: Lundi au vendredi de 8h30 à 15h30 145 bis boulevard de la Reine, 78000 Versailles 01 40 51 62 00 Vous trouverez sur le site du crous www.crous-versailles.fr les renseignements sur les bourses, les offres et aides au logement, les résidences universitaires et des jobs étudiants.
Actualité de l'enseignement supérieur	Portail numérique des démarches et services de la vie étudiante www.etudiant.gouv.fr
Yvelines information jeunesse YIJ	Centre départemental d'information des jeunes yvelinois Il propose un accueil personnalisé, gratuit et anonyme, des espaces thématiques en libre consultation et des services d'aide aux jeunes (baby sitting, jobs, logement, etc). 3, parvis des Sources, 78180 Montigny-le-Bretonneux 0134983705 www.yij78.org
Logement	Le service de la scolarité recense les offres de particuliers et demandes de logement. Contact: pedagogie@versailles.archi.fr - E272 01 39 07 40 19

Santé

Médecine préventine étudiants	SSU Service de Santé Universitaire RDV sur https://www.doctolib.fr/ etablissement-de-prevention/paris/ssu-centres-universi tes-paris-cite-sorbonne-nouvelle-et-pantheon-sorbonne?pi d=practice-233932 En cas de difficulté ou pour toute demande particulière, joindre le secrétariat au 01 42 86 21 29. En 1ère année de Licence, une visite médicale est obligatoire. Service médecine préventive-Paris 7-Diderot Bât. Sophie Germain - RDC sur cour 8 Place Aurélie Nemours, Paris 13e
Centre de planification	Horaires d'ouverture : Lundi au vendredi de 8h30 à 17h30 3 bis impasse des Gendarmes, 78000 Versailles 0 801 802 803
Aide médico psychologique	Le bureau d'aide psychologique universitaire (BAPU) Accueil les étudiants de 20 à 27 ans, qui ont besoin d'une aide psychologique. Rendez-vous avec un psychanalyste en s'adressant au secrétariat, ouvert du lundi au vendredi de 9h à 19h30. Les premiers entretiens permettent de préciser la demande de l'étudiant. La démarche reste confidentielle. • 20 rue Larrey, 75005 Paris - 01 43 37 16 16 Métro Place Monge - Cardinal Lemoine • 50 rue Ribera, 75016 Paris - 01 45 20 14 40 Métro Jasmin • 131 rue de Bagnolet, 75020 Paris - 01 40 09 05 09 Métro Porte de Bagnolet ou Gambetta • 44 rue Henri Barbusse, 75005 Paris - 01 43 29 65 72

Urgences

Hôpital André Mignot 177, rue de Versailles, 78150 Le Chesnay Service des Urgences | Adulte, Enfants, Psychiatrie 01 39 63 88 45 / 01 39 63 91 33

Clinique des Franciscaines 7 bis A rue Porte de Buc, 78000 Versailles

Scolarité et handicap

Le service de la pédagogie assure l'accueil et le suivi des étudiant·es en situation de handicap qu'elle soit temporaire (accident, fracture, maladie grave, dépression...) ou permanente, visible ou invisible. Le relais scolarité et handicap a pour mission de veiller à la prise en compte des apprenant·es en situation de handicap par l'ensemble des acteur.rices de l'établissement : équipes administrative et pédagogique.

A tout instant, vous pouvez faire part de votre handicap et ce, dès votre candidature au sein de notre établissement, afin de mettre en place les aménagements nécessaires au bon déroulement de votre scolarité.

L'accueil est individuel et confidentiel. Le premier rendez-vous permet de vous sensibiliser aux spécificités du cursus des études en architecture à l'ÉNSA Versailles, d'identifier et d'évaluer vos besoins, et de vous informer sur les aides proposées.

Afin de bénéficier du dispositif d'accompagnement et des aménagements spécifiques, il vous sera demandé de fournir l'attestation de reconnaissance de votre situation de handicap ou tout autre document attestant de votre situation. Chaque étudiant e en situation de handicap ou rencontrant des difficultés peut bénéficier d'aménagements pour les examens et/ ou les études après consultation d'un médecin agréé. Les élèves bénéficiant d'aménagements doivent chaque année s'inscrire à la médecine préventive.

DÉMARCHES À EFFECTUER

 Prendre rendez-vous auprès de Véronique Escande au service de la pédagogie • Contacter le service de la médecine préventive universitaire qui apportera toutes les informations médicales nécessaires. Les médecins des services de la médecine préventive prescrivent des aménagements pour toutes les situations de handicap.

Le service de la pédagogie détermine et met en place lesaménagements nécessaires, suivant l'avis du médecin. Ladécision est notifiée à l'étudiant-e. Contact
Véronique Escande
veronique.escande@versailles.archi.fr

Signalement des actes de violence, de discrimination, de harcelement et d'agissements sexistes au sein de l'ENSA versailles

L'ÉNSA Versailles est impliquée dans une démarche de promotion de l'égalité, de la diversité et de lutte contre les discriminations et les violences sexistes et sexuelles. Cet engagement vise à entretenir un climat respectueux et inclusif au sein de l'école. Depuis novembre 2016, l'ÉNSA Versailles a missionné une responsable de la prévention des discriminations devenue en 2019 responsable de la prévention des discriminations, des violences et harcèlements sexuels et sexistes. Nommée par le directeur, elle a pour mission de travailler étroitement avec la direction de l'école pour pour répondre aux besoins et aux obligations légales de l'établissement (veronique. ducarne@versailles.archi.fr).

En 2019, l'ÉNSA Versailles a élaboré une charte des valeurs visant à construire un savoir-vivre ensemble, égalitaire, harmonieux et respectueux d'autrui qui s'adresse à l'ensemble des acteurs de l'école (personnel, étudiants, prestataires).

Elle est composée de 3 volets : l'égalité, le temps professionnel/temps personnel, les valeurs de l'école (consultable dans votre espace étudiant sur l'<u>Intranet</u> de l'école).

A partir de la rentrée 2022, l'ÉNSA Versailles poursuit son engagement à travers la mise en œuvre du plan santé initié par le ministère de la Culture qui vise l'amélioration du bien être et de la santé des étudiants ainsi que la lutte contre les discriminations, les inégalités hommes-femmes et les violences et le harcèlement sexistes et sexuels (VHSS).

Les étudiant.es, les enseignant.es et les agents administratifs de l'ÉNSA Versailles ont accès à un dispositif de signalement des violences sexuelles et sexistes, du harcèlement (moral ou sexuel) au sein de l'école ainsi qu'à une cellule d'écoute .

Infos pratiques

Horaires d'ouverture

L'École est ouverte du lundi au vendredi de 8h00 à 19h00. Elle dispose d'une unique entrée piétonne au 5 avenue de Sceaux, équipée d'un contrôle d'accès par interphone.

Reprographie

Photocopieur NB en libre-service pour les étudiants à la médiathèque.

La carte d'étudiant fait office de carte de paiement pour les impressions et les photocopies.

Deux bornes de rechargement de la carte sont situés à côté des bornes Monéo près de l'ascenseur de la Forge (niveau 0) et dans le Hall de l'administration (Petite écurie – niveau 2).

Restauration

Brasserie «La Forge» (cour de la Forge) Cafétéria du Crous ouverte de 9h à 11h. Repas servis de 11h30 à 14h. Les usagers peuvent régler leur consommation en espèces ou par carte Monéo. La première carte Monéo est gratuite.

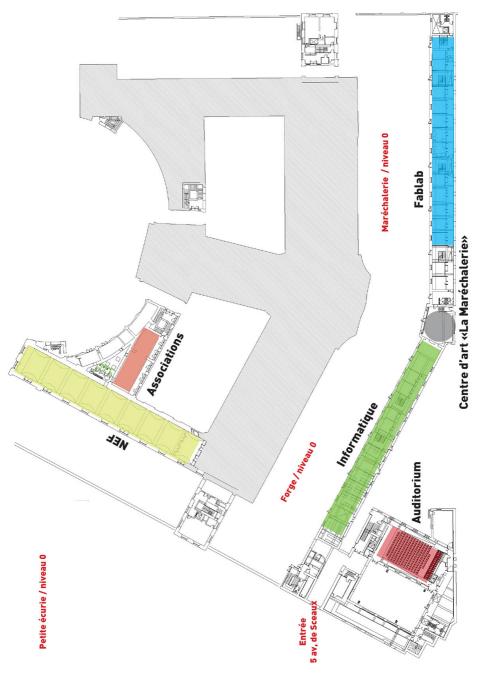
Distributeurs automatiques

Après la K'Fet ainsi qu'au 1^{er} étage de la Forge, des distributeurs de boissons, snacks, plats cuisinés et confiseries sont à votre disposition.

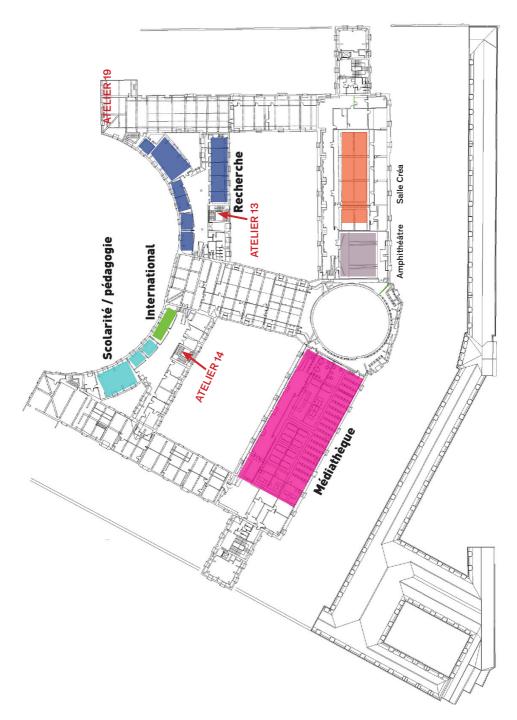
Accessibilité

Accès aux bâtiments pour les personnes à mobilité réduite.

Plans



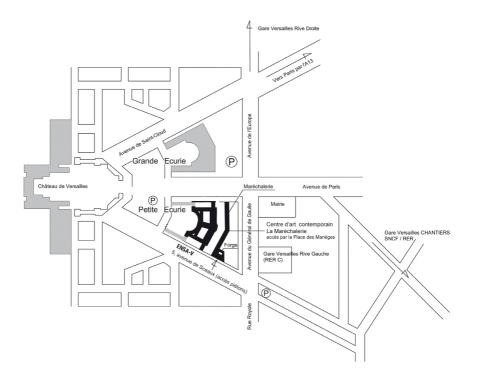
PETITE ÉCURIE / NIVEAU 0



PETITE ÉCURIE / NIVEAU 02

Accès

Train	 Gare de Versailles rive gauche (Paris Invalides RER C) Gare de Versailles rive droite (Paris-Saint-Lazare) Gare de Versailles Chantiers (Paris Montparnasse)
Bus	Pont de Sèvres, ligne 171 de la RATP (arrêt avenue de Paris)
Voiture	 Autoroute A13, sortie Versailles-Château Autoroute A86, sortie Versailles-Château



5 avenue de Sceaux-78000 Versailles T+33 (0)1 39 07 40 00 communication@versailles.archi.fr versailles.archi.fr